

ce qui va se produire à moins que nous n'interrompions ce scénario.

Si cela convient au leader du gouvernement, et je pense que nous obtiendrons son aval, je propose que nous nous mettions d'accord pour voter la motion portant troisième lecture afin de pouvoir passer à l'ordre du jour; nous pourrions proposer la troisième lecture, puis lever la séance jusqu'à 14 heures lundi; j'entamerai alors nos travaux en proposant le premier amendement. Les sénateurs de ce côté-ci de la chambre seraient pour leur part satisfaits de cette procédure. Nous serions heureux de disposer d'un peu plus de temps pour préparer nos amendements. Nous sommes conscients du fait que des pressions considérables se sont exercées sur le Sénat, au cours des derniers jours, et je crois que ma proposition pourrait éventuellement rencontrer les objectifs des sénateurs des deux côtés de cette enceinte.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, je me suis entretenu avec le leader de l'opposition sur cette question. J'y ai réfléchi et j'ai consulté mes collègues. Je me suis aussi penché sur la seule autre voie qui s'offre à nous, qui est de poursuivre ce débat jusqu'à demain. Face à cette éventualité, il m'apparaît évident que la proposition que nous venons d'entendre est la meilleure, sans vouloir offenser de quelque façon que ce soit les honorables sénateurs d'en face. J'ai quitté cet endroit à 23 heures hier soir et j'y suis revenu à 6 h 30 ce matin, comme plusieurs autres sénateurs, d'ailleurs.

J'ose donc espérer, monsieur le président, que ma motion portant appel de l'ordre du jour sera mis a aux voix et sera adoptée à la majorité. Le sénateur Kelly est disposé à proposer la troisième lecture du projet de loi C-62 et par la suite nous pourrions proposer l'ajournement aux termes des règles provisoires, jusqu'à lundi, 14 heures.

ADOPTION, AVEC DISSIDENCE, DE LA MOTION PORTANT
LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Son Honneur le Président: L'honorable sénateur Doody, appuyé par l'honorable sénateur Ottenheimer, propose que nous passions maintenant à l'ordre du jour. Plaît-il aux sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Adoptée à la majorité des voix.

(La motion est adoptée avec dissidence.)

**LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE
LE CODE CRIMINEL
LA LOI SUR LES DOUANES
LE TARIF DES DOUANES
LA LOI SUR L'ACCISE
LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU
LA LOI SUR LA STATISTIQUE
LA LOI SUR LA COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT**
PROJET DE LOI MODIFICATIF—TROISIÈME LECTURE—
AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable William M. Kelly propose: Que le projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la Statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt soit lu pour la troisième fois.

• (1450)

L'honorable Allan J. MacEachen (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, j'aimerais proposer l'ajournement et la reprise de nos travaux lundi.

Son Honneur le Président: L'honorable sénateur MacEachen, appuyé par l'honorable sénateur Murray, propose que nous suspendions nos travaux jusqu'à 14 heures lundi après-midi. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix: Oui.

(Sur la motions du sénateur MacEachen, ce débat est ajourné.)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

Son Honneur le Président: Plaît-il aux honorables sénateurs de reporter tous les autres articles à l'ordre du jour?

Des voix: Oui.

L'AJOURNEMENT

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement au Sénat et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, conformément à l'alinéa P-1(a) du Règlement provisoire avec la permission du Sénat, je propose que la séance soit suspendue jusqu'à lundi, le 5 novembre, à 14 heures.

L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, j'appuie la motion, mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire de la proposer en vertu du Règlement provisoire, car il semble y avoir eu confusion entre le jeudi et le vendredi. Pourquoi ne pas proposer simplement d'ajouter nos travaux jusqu'à lundi à 14 heures?

Le sénateur Murray: Oui. C'est donc ce que je propose.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, il a été proposé de suspendre la séance jusqu'à 14 heures lundi après-midi. Vous plaît-il d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

(Le Sénat s'ajourne à 14 heures, le lundi 5 novembre 1990.)